Image not found or type unknown

Compromis de vente- indemnité d'immobilisation

Par **marie**, le **11/04/2009** à **21:28**

Bonjour,
Mon fils veut acheter un appartement: il a une bonne situation ainsi que sa femme mais n'a aucun apport. Pour signer le compromis, je suis prête à lui prêter l'indemnité d'immobilisation mais je voudrais la récupérer lors de la signature de la vente sans qu'elle soit imputée comme apport.
Comment rédiger le compromis et formuler la demande de prêt auprès de la banque

merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés